

transmis CD le 23/12/15

Département du Jura
Communauté
d'Agglomération



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2015

Salle des fêtes de COURLAOUX

Direction Générale

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE a :

DCC-2015-101 - **DÉCIDÉ** d'allouer une subvention de 485 000 € à l'Association Les Scènes du Jura au titre de l'exercice 2016,

- **DIT** que le paiement sera réalisé en deux versements :

- l'un en février 2016 à hauteur de 242 500 €,
- l'autre en juillet 2016 à hauteur de 242 500 €.

DCC-2015-102 - **APPROUVÉ** la décision modificative n°2 au Budget Principal 2015 selon les tableaux ci-dessous :

INVESTISSEMENT

Nature	Opération	Observations	Dépenses	Recettes
1641	Pas d'opération fonction 01	Emprunts en euros		20 500 €
021	Pas d'opération fonction 01	Virement de la section de fonctionnement		- 20 500 €
TOTAL				0 €

FONCTIONNEMENT

Nature	Fonction	Observations	Dépenses	Recettes
73925	01	FPIC	20 500 €	
023	01	Virement à la section d'investissement	- 20 500 €	
TOTAL				0 €

DCC-2015-103 - **APPROUVÉ** la décision modificative n°3 au budget annexe 2015 "opérations commerciales et industrielles" selon le tableau ci-dessous.

INVESTISSEMENT

Nature	Opération	Observations	Dépenses	Recettes
2111	905	Terrains nus	60 000 €	
1641	Pas d'opération fonction 01	Emprunts en euros		60 000 €
TOTAL			60 000 €	60 000 €

DCC-2015-104 - **DÉCIDÉ** la vente d'un véhicule pour pièces détachées,

DCC-2015-105 - **DÉCIDÉ** de verser à Monsieur le Trésorier Principal, une indemnité de conseil et d'assistance,

- **ARRÊTÉ** le montant de l'indemnité allouée à Monsieur Pierre HAAB, Trésorier Principal, comptable de la collectivité pour l'exercice 2015, soit un taux de 50 % du montant maximum de l'indemnité.

DCC-2015-106 - **DÉCIDÉ** d'attribuer une subvention de 107 822 € à l'Office de tourisme intercommunautaire du Pays Lédonien "Coteaux du Jura", au titre de l'exercice 2016, de laquelle il conviendra de déduire la part salariale du Directeur mis à disposition, à hauteur de 50 %.

DCC-2015-107 - **DÉCIDÉ** d'allouer les subventions aux amicales de sapeurs-pompiers, au titre de l'exercice 2015, selon le tableau ci-dessous :

Amicales	Nombre de sapeurs volontaires 2015	Montant (en euros)
CIS de la Vallière	38	1 938
Amicale de Publy	12	612
Amicale de Trenal	10	510
Amicale de Lons-le-Saunier	84	4 283
SOUS-TOTAL	144	7 343
Amicale des Jeunes Sapeurs Pompiers de Lons	20	Forfait 1 857
TOTAL	164	9 200

DCC-2015-108 - **APPROUVÉ** les marchés à intervenir avec les assureurs retenus, tels qu'ils résultent de l'appel d'offres lancé pour cette opération, pour les assurances suivantes :

- dommages aux biens
- responsabilité civile
- flotte automobile
- risques statutaires

- DCC-2015-109** - **PRIS ACTE** du projet de SDCI présenté par Monsieur le Préfet du Jura,
- **DÉCIDÉ** d'accueillir toutes les communes qui voudraient rejoindre l'agglomération au-delà des seules communes fléchées par le SDCI et dans les conditions de traitement équivalentes à celles de l'ensemble des communes qui ont rejoint ECLA au fil des années,
 - **CONFIRMÉ** que les communes ont le choix de ne pas délibérer sur ce projet avalisant ainsi le projet de Monsieur le Préfet,
- DCC-2015-110** - **PRIS ACTE** du désistement de la SCI des Fontaines,
- **DONNÉ** un accord de principe à l'implantation des Etablissements PARISOT, dénommés Lugh Extérieurs, sur la zone industrielle de Perrigny, ZI Les Combes,
 - **DÉCIDÉ** de procéder à la vente de la parcelle cadastrée section AI n°312 d'une superficie de 1 301 m² environ sise impasse de la Lième, ZI Les Combes à Perrigny,
 - **FIXÉ** le prix de vente de ce terrain à 10 000 € HT, compatible avec l'estimation de France Domaine en date du 22 avril 2015,
 - **DÉCIDÉ** de prévoir dans l'acte de vente l'obligation pour l'acquéreur de construire dans les deux ans suivant la cession,
- DCC-2015-111** - **APPROUVÉ** le programme de mise en œuvre d'une signalétique commerciale cohérente sur les zones d'activités,
- **APPROUVÉ** l'investissement nécessaire pour les RIS (Relais d'Information Service),
 - **APPROUVÉ** la convention à intervenir avec la société GirodMédias.
- DCC-2015-112** - **DEMANDÉ** la classification de l'Office de Tourisme du Pays Lédonien "Coteaux du Jura" en catégorie II,
- **VALIDÉ** le courrier de demande de classement, adressé à Monsieur le Préfet du Jura, cosigné par les Présidents des 4 intercommunalités à l'origine de la création de l'Office de Tourisme.
- DCC-2015-113** - **DEMANDÉ** la classification de l'Office de Tourisme du Pays Lédonien "Coteaux du Jura" en catégorie I,
- **VALIDÉ** le courrier de demande de classement adressé à Monsieur le Préfet du Jura, cosigné par les 4 intercommunalités à l'origine de la création de l'Office de Tourisme,
- DCC-2015-114** - **DÉCIDÉ** la création sur le tableau des emplois de trois emplois tels que décrits ci-dessous :
- un emploi d'attaché territorial pour les services partagés de la Direction Générale,
 - un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour le service assainissement,
 - un emploi de technicien principal de 1^{ère} classe.

- DCC-2015-115** - **CONFIRMÉ** la nécessité de travailler en partenariat avec la CCI,
- **APPROUVÉ** les termes de la convention à intervenir, valable pour une durée de 3 ans, ainsi que l'avenant n°1 modifiant et précisant l'article n°3 de ladite convention,
- DCC-2015-116** - **APPROUVÉ** la mise en œuvre du dispositif TAG EMPLOI,
- **APPROUVÉ** le plan de financement, et autorisé le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière,
- DCC-2015-117** - **APPROUVÉ** les nouvelles modalités d'entretien et de renouvellement des bandes de roulement,
- DCC-2015-118** - **APPROUVÉ** les tarifs assainissement pour l'exercice 2016.
- DCC-2015-119** - **VALIDÉ** la création de la Conférence Intercommunale du Logement,
- **AUTORISÉ** Monsieur le Président à désigner les représentants amenés à siéger au sein de cette conférence.
- DCC-2015-120** - **ÉMIS** un avis favorable sur le PLU arrêté par la commune de Trenal,
- **SOLLICITÉ** l'ajout dans le PADD de la carte communale du schéma directeur des déplacements doux.
- DCC-2015-121** - **APPROUVÉ** le versement de la prime de 2 000 € pour l'aide à l'accession à la propriété dans l'ancien des jeunes ménages qui en ont fait la demande en 2015.
- DCC-2015-122** - **ACCEPTÉ** la modification du nombre de logements proposés au niveau de la commune de Lons-le-Saunier, du «pôle rural» et du «pôle enjeux modérés»,
- **SOLLICITÉ** Monsieur le Préfet pour que les objectifs du nombre de logements à créer soient exprimés par pôle et non par commune dans le «pôle rural» et le «pôle enjeux modérés»,
 - **ADOPTÉ** le nouveau PLH en tenant compte des remarques ci-dessus.
- DCC-2015-123** - **DÉSIGNÉ** M. Pierre GROSSET et M. Philippe GRICOURT, pour représenter ECLA au sein de la Commission Consultative paritaire issue de la loi transition énergétique,
- DCC-2015-124** - **DÉCIDÉ** de confier à PELICAN ROUGE Coffee Solutions Sud Est la gestion déléguée de la mise en place et l'exploitation d'appareils de distribution automatique de boissons, confiseries, glaces, sandwiches et salades au centre nautique Aqua'ReL et au Centre Culturel Communautaire des Cordeliers,

DCC-2015-125 - **DÉCIDÉ** d'attribuer, au titre de l'exercice 2016, les subventions de fonctionnement et d'équipement aux associations sportives de la Communauté d'Agglomération, pour un total de :

- subventions de fonctionnement : 189 980 €
- subventions d'équipement : 1 128 €

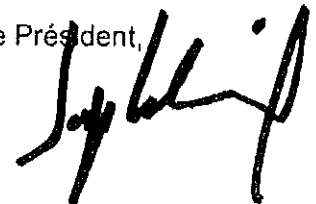
DCC-2015-126 - **APPROUVÉ** l'Agenda d'Accessibilité Programmée des établissements publics municipaux,

DCC-2015-127 - **ACCEPTÉ** la contribution annuelle 2015 au SIDEC pour le SIG, d'un montant de 3 285 €.

Lons-le-Saunier, le 15 décembre 2015

Pour affichage

Le Président,



Jacques PÉLISSARD

